



# **Régulation socio-judiciaire de la jeunesse : Recompositions locales ou communautaires. Une comparaison Canada-France**

**Sous la responsabilité scientifique  
de Francis BAILLEAU,**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE  
DES TRAVAUX DE LA SECONDE ANNÉE  
SUR LES SITES DE CHARTRES, DE HULL-GATINEAU,  
DE MONCTON ET DE SAINT-NAZAIRE**

Groupe d'Analyse du Social et de la Sociabilité (GRASS)

GIP-Mission de recherche Droit et Justice  
Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Délégation Interministérielle à la Ville.

Octobre 2003

## Synthèse

Le matériel présenté et analysé dans cette étude provient principalement du journal de terrain élaboré, au jour le jour, par deux enquêteurs formant un couple marié mixte, l'un originaire d'Algérie, l'autre de Mayenne. Ils se sont installés successivement, deux mois consécutifs, dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, eux-mêmes situés dans deux sites contrastés que nous avons renommés « le Chat » et « le Poisson ». Ils avaient pour consigne principale de participer aux sociabilités ordinaires des jeunes hommes et femmes présents sur l'espace public et semi public. La méthodologie ainsi mise en place avait pour objet d'apporter des éléments de réflexion théoriques et méthodologiques sur les groupes et les regroupements de jeunes.

Dans le quartier du Chat, l'enquêteur a été très rapidement intégré et a facilement participé aux regroupements et déplacements des jeunes sur l'espace public. L'enquêtrice quant à elle a, d'une part, éprouvé de grandes difficultés à rencontrer des filles sur l'espace public, et d'autre part, vécu difficilement les contrôles sociétaux qui s'exercent sur les filles présentes sur l'espace public.

Dans le quartier du Poisson, les jeunes se sont avérés beaucoup moins visibles sur l'espace public et presque indifférents à la présence des enquêteurs. De nombreuses observations ont eu lieu à l'occasion des moments de rupture du jeûne (le terrain avait lieu pendant la période du ramadan). Il s'est avéré plus difficile de rencontrer des jeunes sur l'espace public, mais il a été possible, à la différence du Chat, de conduire, en couple, des observation communes.

Le Chat et le Poisson sont deux villes fortement contrastées d'un point de vue socio-économique. Les domaines d'activité économique au Chat relèvent principalement des services, tandis qu'au Poisson une activité industrielle importante se maintient.

Les quartiers étudiés sont, au Chat et au Poisson, des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Mais dans un cas, le quartier est cloisonné, coupé de la ville, dans l'autre, il est « ouvert » et toute la population le traverse pour aller notamment faire ses courses au supermarché. L'on ne se rend dans le quartier du Chat que parce qu'on a des choses à y faire.

Le rapport à l'emploi est très différent pour les jeunes du Chat et du Poisson.

Au Chat, l'emploi est rare pour les jeunes du quartier, et l'on observe dans les comportements et les sociabilités des jeunes une économie de la débrouille. Ils occupent l'espace public, ils se rencontrent et s'informent mutuellement, ils cherchent par des voies légales et illégales à gagner chaque jour leur billet, ils développent des réseaux de sociabilité intenses. Les jeunes sont souvent en groupe, dans leur quartier mais aussi en dehors du quartier, que ce soit au café, dans la ville ou dans d'autres villes.

Au Poisson, le travail en intérim est chose courante. Les jeunes parlent entre eux des réalisations de la mono-industrie locale. Une certaine fierté est perceptible dans le discours de ces jeunes, fierté d'avoir participé directement ou indirectement à telle ou telle réalisation. Le travail en intérim leur permet d'avoir une identité de travailleur sans endosser tout à fait le statut d'ouvrier : ils vivent leur jeunesse en alternant périodes d'emploi et périodes de

chômage et en rêvant au dépassement du destin ouvrier. Les jeunes sont moins présents sur l'espace public et l'occupent moins ostensiblement. Ils ont une image de travailleurs à préserver. L'appartenance au quartier (contrairement au Chat) ne semble pas faire stigmatiser, et les conduites déviantes et délinquantes se mènent dans la plus grande discrétion. Ces jeunes ne veulent pas donner d'eux-mêmes une image de délinquant, même si certains d'entre eux jouent parfois au « jeune violent » face aux représentants des institutions, promettant « le feu dans le quartier » si les activités du centre social deviennent payantes.

La solidarité est particulièrement présente au Chat. Solidarité au sein de la communauté maghrébine, solidarité entre les jeunes. Un sentiment d'appartenance au quartier dont l'autre face est un sentiment prégnant de relégation qui traverse les échanges inter-individuels. Les autorités traditionnelles et communautaires sont respectées, mais les autorités institutionnelles sont maltraitées. « Français » dans cet univers résonne souvent comme une injure, comme le responsable de tous les maux ou comme synonyme de pouvoir illégitime.

Au Poisson les enquêteurs n'ont pas repéré de règles et de circuits de solidarité comme au Chat. On peut penser que les jeunes sont pris, du fait de leur rapport à l'emploi, dans des systèmes sociaux de protection qui leur permettent de s'affranchir de la communauté, de s'individualiser. L'importance, au Poisson, de la consommation d'alcool chez les maghrébins est un signe de cette émancipation. Le « chacun pour soi » y fait davantage recette. Le rapport aux institutions publiques est plutôt un rapport de proximité au Poisson et de distance au Chat.

Une partie de notre enquête visait les filles dans l'espace public. Dans les deux quartiers, la chose s'est avérée complexe. Les filles sont peu présentes sur l'espace public, elles ne font, pour l'essentiel, que le traverser. Un contrôle sociétal fort règle la présence et l'absence des filles sur l'espace public. Leurs déplacements sont observés et contrôlés par les parents, par les frères, par les jeunes hommes : l'honneur familial dépend, dans la culture maghrébine, de la préservation de la pureté des filles. Il est fait une « réputation » à celles qu'on voit trop souvent traîner dehors, réputation qui peut fonctionner comme un rappel à l'ordre (lorsqu'une fille apprend que son nom est prononcé par les jeunes hommes, elle est informée du fait que son comportement est jugé non conforme) ou un processus de stigmatisation (les filles qui ont mauvaise réputation sont celles avec qui les jeunes hommes peuvent se permettre des libertés, notamment en matière sexuelle. Les jeunes hommes ont un intérêt sexuel à ce que des filles aient mauvaise réputation).

L'enquêtrice, amenée par son travail à être présente sur l'espace public, a fait l'expérience de ce contrôle sociétal, vivant dans sa chair le fait que, dans cet univers, les filles respectables ne sont pas à leur place dans l'espace public, leur identité légitime reposant sur la domesticité et la maternité.

Dans les deux quartiers, les rapports entre garçons et filles sont tendus, traversés par des accusations réciproques : pour les garçons, les filles ont du vice, pour les filles, les garçons sont hypocrites. Les sentiments de rancœur et de jalousie des filles à l'égard des garçons, mais aussi à l'égard des filles qui parviennent à avoir des relations sentimentales ou sexuelles, sont très accusés.

L'enquête de terrain qui constitue la matière principale du rapport a été conduite pendant quatre mois. La méthode de l'observation participante, lorsqu'elle est au service de la production de connaissances sur les sociabilités concrètes des populations enquêtées, nécessite, outre des qualifications et des compétences, d'être exercée sur un temps long. Deux

mois de terrain sur chacun des sites nous ont surtout permis de recueillir, dans le cadre des interactions entre étrangers (les enquêteurs) et autochtones (les enquêtés), des images, des discours, des attitudes que les jeunes, selon une logique d'intérêt à élucider, ont bien voulu donner d'eux-mêmes. Notre fréquentation préalable des sites nous a certes permis d'accélérer les procédures d'installation des enquêteurs sur les terrains afin de mener les investigations prévues dans le cadre des délais administratifs fixés, mais pas de répondre à toutes les questions que cette immersion a pu poser et, surtout, à toutes celles que ces jeunes dans ces quartiers posent.